

ÉDITORIAL

LE VILLAGE EN CHANTIER(S)



Pour être franche, vivement la fin des chantiers de la Mairie, de la Crèche, de la Voie Verte et de la Passerelle sur le gave. En effet depuis dix-huit mois la mobilisation de nos forces et de notre temps est vraiment très lourde pour notre équipe administrative restreinte et pour des élus qui s'investissent énormément sur tous les fronts.

De plus, depuis de longs mois tant en Mairie qu'à la Crèche, les conditions de travail et d'accueil sont beaucoup plus difficiles à tous point de vue : espaces exigües, migration d'un lieu à l'autre en fonction de l'avancement des travaux, dossiers et archives dans des cartons, très froid en hiver et très chaud en été...

Mais nous voyons enfin le bout du tunnel : pendant cet été c'est une Mairie et une Crèche toutes rénovées de fond en comble et agrandies qui seront réinvesties. Et à la rentrée tout sera bien en ordre pour reprendre les activités respectives dans les meilleures conditions.

Du côté du gave, la Voie Verte magnifique est achevée et déroule son tapis de Gelos à Uzoz. Elle sera inaugurée le 24 juin et dès le mois d'août elle sera assortie d'une passerelle majestueuse qui enjambera le gave pour relier Mazères à Bizanos vers le chemin Henri IV : que de souvenirs pour les plus anciens !

Alors à la rentrée de septembre ce seront 4 réunions de chantiers hebdomadaires qui s'effaceront de nos agendas. Peut-être pourrions-nous souffler ?

Eh bien non ! Car en septembre c'est le chantier de la 2ème tranche de construction de la Digue qui reprendra et le chantier de développement du réseau THD qui commencera à se déployer petit à petit dans le bourg, quartier après quartier jusqu'à fin 2018 (*lire p4*).

En attendant, si nous sommes parfois impatients que tous ces travaux et leurs cortèges de tracas s'achèvent, pour garder courage nous nous disons qu'au fond nous sommes fiers d'œuvrer pour la modernisation du village, l'amélioration des conditions de vie, l'embellissement de notre cadre environnemental...

En un mot nous sommes heureux de servir les Mazérois. ●

VOTRE MAIRE

MONIQUE SÉMAOINE

RENCONTRE

LES ÉCOLIERS DE LA CLASSE DE CM2 EN CONCERT AU ZÉNITH



Des dizaines d'écoliers répètent à la salle polyvalente de Mazères-Lezons

Sous la houlette de leur professeur Bruno Serrano, chaque année nos écoliers de CM2 participent aux trois grands concerts « **Jazz in School** » organisés par l'association Musiques en Milieu scolaire des Pyrénées-Atlantiques, concerts qui se déroulent au Zénith de Pau.

Cette année c'est le thème « Un prénom, une histoire » qui a rassemblé des centaines de petits chanteurs. Un immense rassemblement d'artistes en herbe s'est retrouvé à la salle polyvalente de Mazères-Lezons pour la dernière répétition avant la générale du Jour J.

Bravo aux centaines d'écoliers, bravo à leurs professeurs pour ce spectacle extraordinaire, un chœur géant qui fait chavirer nos cœurs. ●

SOMMAIRE

- 1 ÉDITORIAL DU MAIRE
RENCONTRE :
CONCERT AU ZÉNITH
BLOC NOTE :
LES PROCHAINS
RENDEZ-VOUS
- 2 LE DOSSIER...
SPÉCIAL
URBANISME
- 3 EN DIRECT
DE MAZÈRES-LEZONS
- 4 AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO

BLOC NOTE

SAMEDI 24 JUIN INAUGURATION DE LA VOIE VERTE SUR LES BERGES DU GAVE DE PAU

9h30 : Rendez-vous pour un Café d'accueil,
au Stade de Mazères-Lezons.

10h : Sur la Voie Verte, départ d'une balade à vélo
jusqu'au Jardin Marsan à Jurançon.

11h30 : au Jardin Marsan de Jurançon, rue Amédée
Roussille, à proximité du Pont du XIV Juillet : Inauguration
officielle par François BAYROU, Président de la
Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées,
les Maires et les élus de la Communauté d'Agglo...
et de tous les promeneurs.

12h : Vin d'honneur.



SAMEDI 2 et DIMANCHE 3 SEPTEMBRE FÊTES PATRONALES

LUNDI 4 SEPTEMBRE RENTÉE SCOLAIRE



Bonnes
Vacances !

L'URBANISME...

Pourquoi nous ennuyer avec tant de règles ?



LES RÈGLES D'URBANISME SERVENT À GARANTIR AUTANT QUE POSSIBLE L'HARMONIE ARCHITECTURALE ET LE CARACTÈRE RÉGIONAL DE NOS VILLAGES et villes, à l'échelle de notre région.

Si la décoration intérieure peut laisser libre-cours à nos goûts personnels de s'exprimer sans aucune contrainte, il en est autrement pour **l'aspect extérieur de nos habitations qui est soumis au respect de règles et contraintes communes et cohérentes.**

Un exemple tout proche de nous, le Pays Basque inspire l'admiration unanime grâce à la beauté de ses paysages caractéristiques avec un habitat tout en harmonie de toits de tuiles rouges, de façades blanches et de volets à dominante rouge ou verte.

Le Béarn offre une palette de teintes différentes mais qui trouvent aussi leurs origines dans les matériaux régionaux par exemple avec les murs bâtis en galets de nos gaves, des enduits couleur sable ou blancs comme la chaux, les toits d'ardoises et de tuiles rouges ou vieilles... Ces matériaux et ces teintes de l'habitat traditionnel se retrouvent aussi pour apporter tout leur charme à l'architecture contemporaine qui s'intègre harmonieusement en affirmant une identité béarnaise.

La mairie tient à votre disposition des nuanciers et des types de matériaux conformes à l'architecture de notre Béarn, tout en s'adaptant aux nouvelles formes de construction contemporaine.

LES RÈGLES D'URBANISMES VEILLENT SUR LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE, TOUT SIMPLEMENT.

Mais que fait la Mairie ?



Quand certains croient que « la mairie » ne sert qu'à vous empêcher de faire ce que vous voulez et même, pire encore, à vous créer des ennuis, d'autres savent bien que « la mairie » est là tout au contraire avec l'appui du service instructeur communautaire pour **vous conseiller utilement et surtout vous éviter de commettre des erreurs fatales** qui pourraient vous rattraper tôt ou tard, par exemple parce que vous n'avez pas respecté les droits de votre voisin (*limite de propriété...*), ou par exemple à l'occasion de la vente d'un bien ou d'une succession familiale.

La Mairie... votre meilleure amie !



ALORS UN CONSEIL : n'hésitez jamais à interroger « la mairie », car elle est bel et bien votre meilleure amie ! Discrète et efficace, « votre mairie » n'est pas une gendarmerie, bien au contraire elle vous guidera dans vos choix et vous évitera de futurs déboires.

Avant de vous lancer dans des travaux d'entretien ou rénovation de votre bien, avant d'acheter un abri de jardin, un portail, une clôture ou tout autre élément extérieur d'aménagement, **dans tous les cas il est vivement recommandé de vous renseigner d'abord en mairie !** Un simple coup de fil pour une question toute simple (« *puis-je changer la couleur de mes volets ?* ») ou bien pour prendre rendez-vous et étudier un plan ou une photo, et vous éviterez bien des désagréments !

ET SI C'EST TROP TARD ?...

C'est rarement trop tard : par exemple si vous avez oublié de déclarer l'aménagement de vos combles, ou bien la transformation d'un garage en chambre ou salon, « la mairie » vous conseillera pour régulariser votre situation même si elle est déjà ancienne. À condition bien sûr que le règlement de construction soit respecté, par exemple pour la surface de plancher...

Attention aux faux amis !



FAITES ATTENTION

1 « *Samedi dernier j'ai craqué pour un abri de voiture en promo, une affaire !* ». **Attention !** Les magasins de bricolage et d'équipement pour la maison et le jardin ont l'obligation, tout comme les artisans et professionnels du bâtiment, de vous prodiguer les conseils préalables à l'acquisition d'un équipement, par exemple un abri de jardin, une clôture, la peinture ou l'enduit de la façade, les tuiles du toit etc... Malheureusement les Conseillers « oublient » très souvent -avant de vous vendre leurs produits- de vous indiquer que vous avez un minimum de règles d'urbanisme à vérifier et de vous renseigner auprès de votre mairie avant de vous lancer pour acheter ou signer un devis.

2 « *Le voisin de ma belle-soeur a repeint ses volets en violet, ma femme dit que c'est très tendance alors je vais lui faire la surprise de repeindre aussi nos volets en violet !* ». **Fatale erreur que d'imiter les autres,** car vous risquez de commettre la même erreur qu'eux. Non seulement le violet n'est pas une teinte traditionnelle en Béarn, mais votre goût pour les couleurs à la mode ne doit pas s'imposer aux regards de tous. Alors sachez que vous disposez d'un large choix de couleurs sur un nuancier régional pour façades et menuiseries que la mairie met à votre disposition : téléphonez donc à « la mairie » pour vous renseigner, c'est simple et sûr.



3 « *Je vais remplacer mes fenêtres pour mettre du double-vitrage mais je ne demande rien à « la mairie » parce que le fils de mes voisins qui rénove une maison du côté de Tarbes dit qu'avec la mairie c'est beaucoup trop compliqué et surtout trop long !!!* ». **Dommage !...** Car des délais très raisonnables sont fixés par la loi et sont les mêmes partout : pour changer des fenêtres, **la mairie doit vous donner une réponse sous 1 mois maximum !** C'est peu quand on pense que vous risquez de vous faire abuser par un commerçant pressé de vous faire signer un devis. Appelez plutôt la mairie, c'est plus sûr !

Alors... quand dois-je appeler la Mairie ?



SI VOUS FAITES DES TRAVAUX D'ENTRETIEN « À L'IDENTIQUE » VOUS N'AVEZ BESOIN D'AUCUNE AUTORISATION.

En revanche, si vous souhaitez :

- changer et modifier la clôture, le portail, la porte du garage,
- changer et modifier les menuiseries extérieures (*fenêtres, portes*),
- ravalier ou repeindre les façades dans une teinte différente de l'originale,
- changer la couleur des volets,
- changer la couverture du toit,
- construire une piscine,
- faire de nouveaux travaux d'extérieur...

alors **vous demandez en mairie une simple « déclaration préalable » qui vous sera notifiée sous un délai d'1 mois seulement.**

Pour la construction d'un garage, d'un abri de voiture ou de jardin, en bois ou en « dur », vous devez selon le cas :

- en dessous de 20m², **demandez une « déclaration préalable », 1 mois de délai.**
- à partir de 20m², **demandez un « permis de construire », 2 mois de délai.**

Pour construire une extension de votre habitation, un garage, une dépendance, une véranda, il faut demander un « permis de construire », 2 mois de délai (*N.B. : ce délai est de 3 mois si vous habitez un quartier situé dans la zone protégée des 500 m autour des Haras de Gelos : Les Aigrettes, le Sulky, la Garenne*). ●

Allô Docteur ?

Vous souffrez de phobie administrative et avez omis de déclarer les modifications de votre construction aux services fiscaux ? Pas d'inquiétude, un petit formulaire H1 et hop vous êtes guéri !

Au-delà des autorisations d'urbanisme nécessaires à toute construction, la Loi impose également de déclarer aux Services fiscaux les constructions nouvelles, y compris les piscines, les agrandissements, les changements de consistance, c'est-à-dire les travaux modifiant la superficie ou le volume d'un local (*aménagement de combles...*) et les changements d'affectation (*transformation d'un local en habitation, par exemple un garage converti en salle à manger*).

Cette déclaration qui sert à calculer les impôts locaux (*taxe foncière et taxe d'habitation*) doit être faite dans un délai de 90 jours à compter de la fin des travaux.

Votre phobie remonte à plusieurs années ? Il n'est jamais trop tard pour guérir !

En cas d'omission de déclaration, souvent par méconnaissance de la règle, il est fortement conseillé de régulariser sa situation auprès des services fiscaux... pourquoi pas en plaçant sa bonne foi ? Il suffit de remplir un formulaire « H1 » à retirer auprès du centre des Impôts ou à télécharger sur le site

www.service-public.fr

Certes cette **déclaration spontanée** aura pour conséquence de mettre à jour votre situation fiscale pour les prochaines taxes à venir. Mais elle est **sans effet rétroactif** et, pour quelques euros de plus que vous réclamerez le Trésor public, **elle vous évitera la douleur d'un redressement fiscal.** Et n'oubliez pas non plus que **vous éviterez bien des ennuis en cas de vente ou de succession familiale.**

Et là encore, comme dans tous les cas, « la Mairie » peut vous aider à trouver le remède...



APPEL AU BÉNÉVOLAT

L'ADMR (*) de Jurançon assiste de nombreux Mazérois dans leur vie quotidienne pour leur apporter des soins à domicile ou des visites de compagnie.

Dans ce cadre, l'ADMR fait appel à des bénévoles pour assurer le lien de proximité entre les bénéficiaires et les professionnels qui interviennent à leur domicile.

Vous voulez donner un peu de votre temps pour faire vivre cette association si précieuse pour nos aînés ? **2 heures par semaine suffiraient !** Alors faites-vous connaître en appelant le **05 59 82 94 28.**

(*) ADMR : Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural.



DE L'EAU POUR LE SAHEL

Aidez l'association Eau Vive Pau-Pyrénées à développer l'accès à l'eau potable au Sahel, en participant à la grande collecte de bouchons de liège : ce geste solidaire permet d'aider les Sahéliens qui n'ont pas accès à une eau saine.

Car Eau Vive Pau-Pyrénées, grâce à la vente de vos bouchons aux Liégeois Gascons basés à Soustons, participera au financement de puits, de forages, d'adduction d'eau en Afrique, avec Eau Vive Internationale.

Déposez vos bouchons de liège dans le conteneur installé à cet effet, avec les bornes de recyclage dans la galerie marchande du Centre Leclerc.

Pour en savoir plus : www.eau-vive.org



LE 2ÈME TRAIL DES COSTALATS



Les Traileurs ont cette année encore organisé une belle journée de compétition en mars dernier.

Trois parcours au départ de Mazères ont traversé six communes jusqu'à Pardies-Piétat : 12,5 km sur 450m de dénivelé, 20 km sur 750m de dénivelé, et 33 km sur 1300m de dénivelé ! De même une randonnée marche sur 12km et une autre de VTT sur 35 km ont complété l'offre sportive.

C'est une énorme organisation qui a permis la réussite de ce Trail. Bravo aux encadrants, aux nombreux bénévoles et aux sportifs !

Trail Des Costalats

LE TRÈS HAUT DÉBIT ARRIVE

Comme promis une réunion publique a permis le 10 Mai de faire le point sur le développement du Très Haut Débit (THD) dans notre commune. Invité par Monique Sémavoine, le responsable de la mission numérique et THD de la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées a présenté devant un public nombreux et intéressé le calendrier de raccordement au réseau de fibre optique des différents quartiers du bourg qui ne sont pas encore desservis à ce jour.

Les travaux de raccordement seront réalisés en « souterrain » partout où les fourreaux ont été posés à l'occasion de travaux de voirie, ou bien en « aérien » au travers des réseaux Orange ou Enedis en attendant de futurs éventuels travaux de voirie pour l'enfouissement.

Ce chantier débutera avant cette fin d'année 2017, quartier après quartier, pour s'achever fin 2018. Au fur et à mesure des raccordements, les habitants du bourg seront informés qu'ils pourront alors souscrire à une offre THD, en fonction de la mise en commercialisation par les différents opérateurs (SFR et Orange).

À noter que dans les zones « non agglomérées » comme les coteaux et la Vallée Heureuse qui relèvent de la compétence du Conseil départemental, il faudra patienter encore un peu... L'objectif fixé par le Département est un déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des zones non agglomérées au plus tard pour la fin de l'année 2022.



LES ÉPOUVANTAILS ONT FAIT LE PRINTEMPS

Les écoliers de Mazères (écoles publiques, IME Le Château, Calandreta Titouan Lamazou), ont reçu les renforts des écoliers de Buzy, Escou et de l'Adapéi Sesips de Gan pour imaginer et confectionner une vingtaine d'épouvantails, tous plus ravissants et drôles les uns que les autres.

Un jury présidé par M. de Barros, directeur de l'IME, a récompensé les « plus beaux », les « plus originaux », un « individuel » et un « coup de cœur ».

Alors plutôt que de rejoindre un placard poussiéreux, ces créatures rigolotes ont préféré se planter dans les massifs de fleurs, aux coins des rues et sur les ronds-points du village. C'est ainsi que les épouvantails ont fait le printemps en attendant, paraît-il, qu'une horde de citrouilles vienne faire l'automne. Mais chut !

RÉCITAL DE TALENTS

Les meilleurs élèves du Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement départemental de la Communauté d'Agglomération, qui se destinent à une carrière professionnelle ont servi avec brio de grands compositeurs pour enchanter le public à l'occasion d'un récital de piano en l'église Saint-Barthélémy.



UN VÉHICULE NEUF POUR LES SERVICES TECHNIQUES



Un Renault Trafic flambant neuf a pris la relève de la vieille Renault 4L4 que les Mazérois connaissaient bien et qui sillonnait inlassablement les rues du village depuis 30 ans !!! Cet utilitaire neuf, plus spacieux et mieux adapté aux besoins actuels permet aux agents techniques de travailler dans de meilleures conditions au service de la collectivité.

Mais tout de même le départ de la bonne vieille 4L ne s'est pas fait sans un petit pincement au cœur !



MONIQUE SÉMAVOINE

Chantier de la Digue

Le chantier de construction de la Digue de protection contre les crues du Gave de Pau va redémarrer en septembre. Après les 300.000€ dévolus à la 1ère tranche réalisée l'hiver dernier, le Conseil départemental a voté 500.000€ au Budget 2017 pour financer la 2ème tranche travaux qui doit durer jusqu'à Noël. Une 3ème et dernière tranche sera budgétée et réalisée en 2018.



FRANCIS LANDES

Chantier de la Mairie

L'interminable chantier de la Mairie va s'achever dans les premiers jours de juillet, alors tous les bureaux seront réinstallés. Certes il restera encore quelques aménagements à réaliser, notamment des placards pour accueillir le rangement d'innombrables dossiers et archives, après des mois de classement dans des cartons. Mais après une année de travaux, de bruit, de poussière et d'exiguïté, la Rentrée de septembre pourra se faire dans les locaux tous neufs pour le personnel, les élus, et les Mazérois.



Chantier de la Crèche

C'est un autre chantier qui s'achève : l'extension et la rénovation complète de la Crèche l'Auserou s'achève enfin après 10 mois de chantier, dont 3 mois imprévus en raison d'une obligation de changer aussi les sols. Ainsi que le promettait le projet étudié dans la concertation avec le personnel, c'est dans des locaux tous neufs, plus spacieux, plus ergonomiques et plus confortables que les bébés feront leur rentrée de la fin août.



ROGER PÉDEFLOUS

Chantier de la Voie Verte

La Voie Verte aménagée tout le long du Gave de Pau, de Billère jusqu'à Mazères-Lezons en limite d'Uzos est achevée et les 7 kilomètres de voie douce seront inaugurés le samedi 24 juin (voir page 1 : Bloc Note).

Chantier de la passerelle sur le gave

Depuis le printemps ce sont des travaux pharaoniques qui ont fait disparaître l'ancienne passerelle entièrement corrodée et qui faisait traverser une énorme canalisation par-dessus le gave pour alimenter en eau potable depuis nos champs captants mazérois plus de la moitié de l'agglomération paloise. La canalisation a été installée sur une passerelle provisoire de chantier en attendant de retrouver une place définitive, début Août, en s'accrochant juste en-dessous d'une magnifique passerelle flambant neuve qui reliera les deux rives de Mazères et Bizanos pour le plus grand plaisir des promeneurs. Enfin !



ALAIN LUCOT

Chantier jeunes

Sans aucune publicité, chaque année les jeunes Mazérois se bousculent à la Mairie pour s'inscrire au chantier d'été que l'on appelle désormais « Atelier Jeunes ». Ainsi début juillet, pendant les matinées d'une petite semaine, une douzaine d'apprentis volontaires découvrent le plaisir et la fierté de contribuer à l'embellissement du village, grâce à des bénévoles et des élus pour les encadrer en « bons pères de famille ». Alors appliquez-vous et gare aux bêtises !



NICOLE BILHOU

Cabine & Boîte à Lire

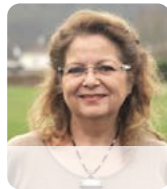
La Commune a converti la cabine téléphonique située près de la boulangerie en « Cabine à Lire ». De son côté, c'est la Communauté d'Agglo qui a installé une « Boîte à Lire » à côté de l'arrêt de bus « Leclerc » qui dessert le quartier du Sulky, des Aigrettes, et les centres commerciaux. Le concept de ces « armoires » à livres, repose sur l'idée d'une culture partagée à destination des habitants, sans contrainte d'horaire, d'abonnement, de délai de restitution. Son principe est simple puisque **vous choisissez un ouvrage, vous l'emportez et le lisez... Et vous pouvez même y déposer des livres que vous souhaitez partager.** En effet, même s'il n'est pas obligatoire de restituer ensuite les livres empruntés, c'est en revanche fortement conseillé afin de les faire voyager auprès d'un maximum de personnes. Alors **un grand merci aux anonymes** qui, à peine les étagères installées, ont spontanément apporté un grand nombre de livres dans la Cabine téléphonique !



VINCENT CHARLOT

Entretien du bois communal

Depuis plusieurs années les services techniques communaux ont procédé, en plusieurs tranches, à un immense débroussaillage des ronces qui envahissaient la parcelle communale de « bois » située au pied et en lisière du coteau, au sud du lotissement du Hameau. Le canal en béton a aussi été entièrement curé et débroussaillé, et le chemin qui le surplombe entièrement dégagé de la végétation qui l'envahissait. En ce mois de Juin, c'est un prestataire qui a été missionné pour procéder à une coupe d'entretien de la parcelle boisée en pied de coteau, afin d'éclaircir la forêt qui s'étouffe faute d'entretien, en éliminant les troncs couchés, les arbres morts ou malades et les sujets trop enchevêtrés. Mais soyez rassurés : en aucun cas il ne s'agit de déboisement !



MARYLINE PEYROULET



CHEZ NOUS

PER NOSTE

AGENDA

- **Vendredi 16 juin** : Soirée « C'rock musique », organisée par le Centre social, avec l'IME au Château.
- **Samedi 17 juin** : Fête des écoles publiques, au stade municipal.

- **Samedi 24 juin** :
 - 9h30** : Café d'accueil au Stade de Mazères-Lezons
 - 10h** : Sur la voie verte, avec la participation d'Associations mazéroises, départ d'une balade à pied et à vélo jusqu'au Jardin Marsan à Jurançon.
 - 11h30** : au Jardin Marsan de Jurançon, à proximité du Pont du XIV Juillet : Inauguration officielle par François BAYROU, président de la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées, les Maires et les élus de la Communauté d'Agglo... et de tous les habitants qui sont invités.
 - 12h** : Vin d'honneur.

- **Vendredi 23 au dimanche 25 juin** : Championnat de ligue de patinage artistique sur roulettes, organisé par l'USM, salle polyvalente.
- **Samedi 1er juillet** : Fête de l'école Calandreta, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 2 et dimanche 3 septembre** : Fêtes patronales.

CARNET

NAISSANCES

Alice LARQUÉ GASSER
Maele ANNETTE
Lyana PORCHERON
Nolan DUVIGNAU
Jeanne LACARRET

MARIAGE

Christophe CATALOGNE et Marie-Catherine CHABRIER

DÉCÉS

Roland GOUAUX
Yvonne COUSSY (veuve COSSIÉ)
Odette TACHON (veuve FORT)
Waltraud NELIUS (veuve ROVATI)
Jean CAMBOT
Simone GREZILLEZ (veuve AUGRIS)
Marie-Noélie MAYSONNAVE
Yveline LAHONDE (veuve GARIMBAY)
André NICOLAU-GUILLAUMET
José ZAPATA
Hélène MARTY (veuve CAMBOT)
Guy BORDAT

MEMENTO

Samu : 15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecin :
Dr Jobert : 05 59 06 52 02
Pharmacie Beth-Ceü :
05 59 06 54 05
Maison de retraite
Saint-Léon : Vallée Heureuse
05 59 06 13 22
EDF (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
GDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065
Bureau de Poste :
05 59 06 68 60
Presbytère :
05 59 06 64 77
Centre social : 05 59 06 68 70
Crèche municipale : 05 59 06 11 13
École maternelle : 05 59 06 60 55
École primaire : 05 59 06 51 23
Bibliothèque municipale :
05 59 06 80 54

Mairie :

30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
05 59 06 56 61
mairie@mazeres-lezons.fr
www.mazeres-lezons.fr
Téléphone d'urgence Mairie :
05 59 06 33 88
Permanence Mairie :
Premier samedi du mois :
de 10h à 12h

Mairie de Mazères-Lezons
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
Directrice de la Publication :
Monique Sémavoine
Directrice de la rédaction :
Nicole le Dieu de Ville
Crédits photos : Mairie de
Mazères-Lezons - J.P. Laplace
Mise en page : Lydie Latapie
Impression : Imprimerie Perspective
64160 Morlaàs
Dépôt légal à parution

Imprimé sur papier PEFC pour
une gestion durable des forêts

